



n°15

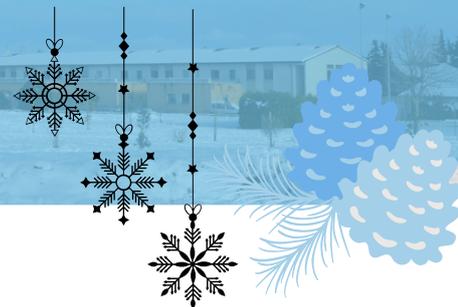
# LA FEUILLE D'AULNE

Bulletin d'informations de la commune de Verniolle

Février 2025



La nèu de febrìer ten coma l'aiga dins un panier \*



## Editorial

L'année 2025 est déjà bien entamée et nous espérons qu'elle vous gardera en bonne santé et pleins d'entrain. Avec toujours assiduité et persévérance nous continuons à nous mobiliser pour le bien être des Verniollaises et des Verniollais : sécurité, loisirs, services...

2024 a permis la réalisation de certains projets même si nous déplorons toujours un temps très long entre la conception et la réalisation. Une fois l'objectif précis défini à travers des plans, les discussions en conseil municipal, les études de faisabilité, la réponse des entreprises aux devis demandés, la nécessaire négociation avec les entreprises ( très chronophage mais qui a cependant contribué à des économies substantielles ! ), la passation des marchés, , le vote accepté en conseil municipal, le lancement des travaux, le suivi du chantier... pour arriver à la réalisation attendue, ... parfois 2 ans se sont écoulés ! Il en est de même pour quasiment toutes nos réalisations.

En parallèle se déroule la recherche d'aide au financement. Les techniciens de l'agglomération sont d'une aide précieuse à ce niveau. Leur professionnalisme nous permet d'obtenir des financements intéressants sans lesquels la plupart de nos réalisations seraient impossibles ! L'état, à travers la DETR (Dotation d'Equilibre des Territoires Ruraux) finance entre 20 et 30% selon les projets. Le département peut compléter cet apport à travers le FDAL (fond départemental d'aménagement local) à hauteur de 20 à 30% également selon le type de projet. Plus rarement, la Région peut selon les cas, venir abonder certains projets. Une enveloppe provenant des amendes de police peut apporter un soutien financier sur des projets ayant trait à la sécurité.

Nous devons également remercier les syndicats auxquels la commune est affiliée et qui contribuent également aux travaux entrepris : le SDE (syndicat départemental d'électrification) pour l'enfouissement des lignes, le SYMAR (syndicat mixte d'aménagement des rivières) qui entretient les cours d'eau et leurs abords: Crieu et Galages. Le SMDEA (syndicat mixte départemental de l'eau et l'assainissement) qui gère tous les réseaux.

L'analyse financière de la commune effectuée par la DGFIP (direction générale des finances publiques), indique une situation toujours fragile même si les efforts de la commune pour assainir la situation portent leur fruits. Le désendettement engagé doit se poursuivre : 0€ d'emprunt pendant encore longtemps ! Seule la capacité d'autofinancement (les économies dégagées) peut nous permettre de réaliser quelques projets.

Les pages qui suivent vous parlent des réalisations de 2024 et des projets qui sont les nôtres pour 2025.

\*La neige de février tient comme l'eau dans un panier.

Editeur : Commune de Verniolle Représentée par son maire : Annie Bouby.

Directeur de la publication : Annie Bouby. Responsable de la rédaction : Dufresse Audrey Dépôt administratif : archives départementales.  
Imprimé par nos soins et distribué par les membres du Conseil Municipal. Ne pas jeter sur la voie publique.



# Sommaire

## MAIRIE

Place de la République  
09340 VERNIOLLE  
Tel : 05.61.68.02.04  
Mail : verniolle.mairie@wanadoo.fr



## HORAIRES

Du lundi au Vendredi de 8h à 12h  
et de 14h00 à 17h00  
et le lundi après 17h sur RDV  
**Fermé le mercredi matin**

## NUMÉRO D'URGENCE :

- Pompier : 18
- Gendarmerie : 17
- S.A.M.U : 15
- Urgence : 112
- Centre Hospitalier : 05 61 03 30 30
- Centre Antipoison : 05 61 77 74 47
- Violence familiale : 3919
- ENEDIS : 09 72 67 50 09  
(sécurité dépannage)
- G.D.F. : 08 00 47 33 33  
(sécurité dépannage)
- SMDEA : 05 61 04 09 00
- SMECTOM : 05 61 68 02 02

## ENFANCE ET JEUNESSE :

- Ecole Élémentaire : 05 61 69 59 68
- Ecole Maternelle : 05 61 69 53 43
- Alae Maternelle : 05 61 69 53 60
- Alae Élémentaire : 05 61 69 78 50
- Crèche : 05 61 69 56 14
- Cantine : 05 61 69 54 16
- Médiathèque : 05 61 69 48 87

- Aménagements et travaux routiers .....3
- La résidence Planveguts .....4
- La salle associative ..... 4
- Cimetière .....4
- Energie : Eclairage public et photovoltaïque.....5
- Les écoles..... 6
- La Cantine scolaire .....6
- Jeux pour enfants .....7
- Projets 2025 .....8
- Environnement .....9-10
- Les Amis des Arts .....10
- Panneau Pocket .....11
- La parole est à l'opposition .....11
- Zoom sur les commerçants.....12

## A noter!

### Inscription scolaire "ouverte"

Démarche sur [verniole.fr](http://verniole.fr) ou auprès de la Mairie au 05.61.68.02.04

**Inscription obligatoire pour le passage au CP**



### Café citoyen



Tous les derniers dimanches du mois, un café citoyen est offert par le CCAS sur la place du marché à partir de 9h30

### Panneau Pocket



Pensez à télécharger l'application Panneau Pocket pour suivre toutes les informations importantes en temps réels.

## Aménagements et travaux routiers

### Place Adelin Moulis

La réaménagement de la place Adelin Moulis : création de 20 places de parking, mise en place d'un trottoir le long du mur de la maison de retraite, nouveau marquage au sol, débitumisation du pied des arbres... le tout dans le but d'apporter plus de sécurité pour les enfants des écoles mais aussi pour les piétons. Ce programme a été financé à 30 % par la DETR , l'enveloppe restante est divisée entre la communauté d'agglomération et la commune, récupération de la part de TVA par la commune déduite. Le coût total s'élève à 57000€ TTC

AVANT



APRES



### Autres travaux routiers

Un puit sec a été créé rue de Ritde ainsi que des "points à temps", sur certaines routes du village permettant de faire quelques réajustements de la chaussée (10000€) Pour cette année 2024, le coût des travaux de voirie s'élève à 67000€. Une enveloppe de travaux de 60 à 70 000 € est consacrée annuellement à la voirie.

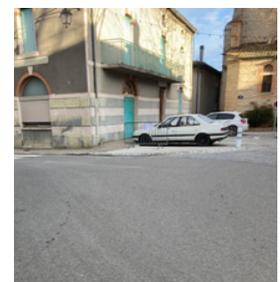
### Aménagements de sécurité



Ecluse composée de 2 chicanes : Avenue des Pyrénées



Carrefour : Rue de la Treille et Rue de la République



Elargissement et création de trottoirs

Le coût total de ces aménagements de sécurité est de 60000€ TTC

## La résidence “Planvenguts” ( “Bienvenue” en occitan)

La résidence « Planvenguts » a été inaugurée en ce début d'année 2025. Elle permettra à 9 familles ou personnes seules d'habiter un logement neuf et moderne à loyer modéré, dans un cadre paisible et agréable, grâce à l'OPH (office public de l'habitat). La résidence comprend 4T2, 4T3 et 1T4. La mixité sociale et intergénérationnelle a été recherchée dans la location de ces appartements.



AVANT



APRES



## La salle associative



Retardée dans sa réalisation pour des raisons financières - les travaux ont été revus à la baisse et modifiés pour rentrer dans une enveloppe qui nous a paru plus raisonnable - cet espace associatif dédié plus spécifiquement, aux clubs de tennis et de pétanque est utilisable aujourd'hui. Il a été aménagé intérieurement par le club de tennis .



## Cimetière

De nombreuses tombes sont ou paraissent abandonnées . Nous avons l'obligation de les répertorier, d'en rechercher les propriétaires et de les reprendre si personne ne se manifeste dans un délai de 1 an à partir d' octobre 2024.

Les délais de cette procédure sont là encore très longs mais s'imposent à tous. Faites vous connaître auprès de la mairie si vous avez l'intention d'acheter une tombe ancienne ou d'entretenir une tombe familiale ou si vous avez connaissance d'une famille éloignée de Verniolle que nous pourrions contacter.

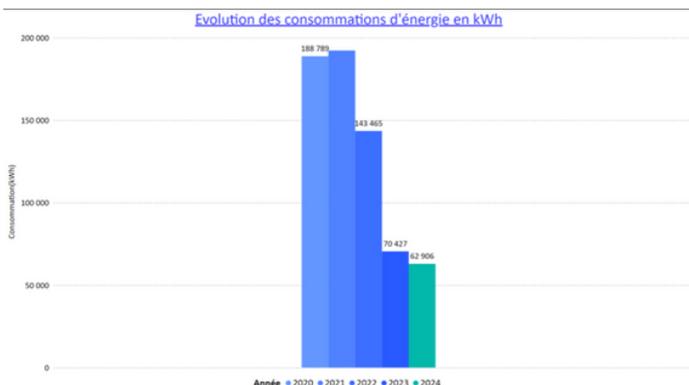


## L'éclairage public

Après l'enfouissement des lignes par le SDE09, rue du Couserans, rue de la Clotte et rue de la république depuis la place du lavoir, le programme pluriannuel d'économie d'énergie se poursuit.



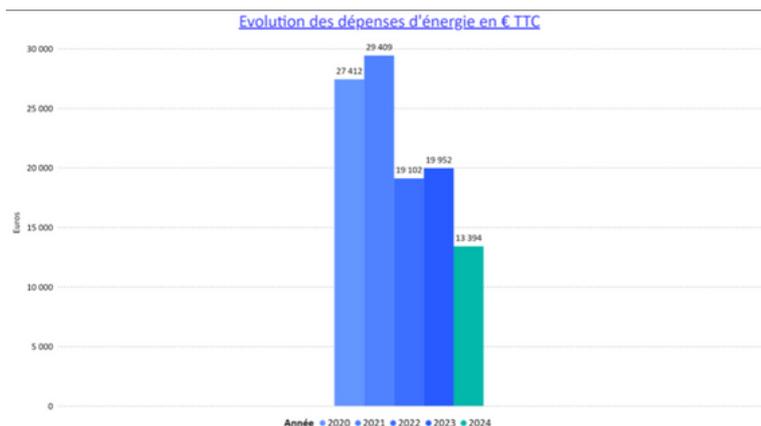
Il a consisté en 2024 au remplacement des lampadaires "boules" (interdites aujourd'hui) par des lampes leds, tournées vers le sol uniquement : devant et à l'arrière de la mairie, devant l'école maternelle et à l'Hermitage. Progressivement et sous réserve d'un plafond de travaux de 20 000 € par an, toutes les lampes du village doivent être remplacées par des leds, financées à 50% par le SDE09



### Graphiques consommation éclairage public de 2020 au 1er décembre 2024

La consommation d'électricité de 2024 devrait être équivalente à 2023 (environ 70 000 kWh/an), avant l'extinction elle était de 190 000 kWh/an soit une diminution de 67 %.

La dépense en 2024 a chuté par rapport à 2023 du fait d'une baisse de consommation mais également d'une baisse des tarifs liés à l'achat d'énergie par un marché groupé : La dépense est passée d'environ 30 000 € TTC en 2021 à 20 000 € TTC en 2023, puis avec la baisse du tarif liée à notre contrat : 13 400 € TTC en 2024 ( sans le mois de décembre)



## Parc Photovoltaïque du Sabarthès

1 hectare de panneaux photovoltaïques vont être implantés au Sabarthès sur le terrain de l'ancienne décharge pour une production de 1 MWC, production pour 1600 habitants environ. Les entreprises et les particuliers avaient jusqu'au 15 février pour faire connaître leur intention d'achat de l'énergie produite.

## Les écoles

Evolution des effectifs par classe

ECOLE MATERNELLE	Année	Année
	2023-2024	2024-2025
Petite section	22	31
Moyenne section	30	23
Grande section	26	28
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	<b>82</b>

ECOLE ELEMENTAIRE	Année	Année
	2023-2024	2024-2025
CP	30	29
CE1	28	32
CE2	30	34
CM1	28	31
CM2	23 (Départ 6e)	29
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>	<b>155</b>

EFFECTIF TOTAL		
Ecole maternelle	217	237
+ Ecole élémentaire		



## La Cantine scolaire

Le logiciel de gestion de la cantine va permettre sur une année de gérer au plus près le budget de cette structure. Des repas de qualité sont servis à tous les enfants, qualité liée à la provenance des produits frais et locaux ( autant que possible) mais aussi à l'attention portée à la fabrication des repas par le personnel dans le respect des règles d'hygiène. Afin d'éviter au maximum tout gaspillage, il est recommandé à tous les parents de respecter les délais de commandes des repas.

Un véhicule frigorifique a été acheté en janvier 2024 (47 000 €) pour le transport des repas vers les écoles extérieures , la résidence autonomie de Varilhes et les repas pris par des personnes du village qui ont besoin de ce service momentanément ou durablement. Les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire à tout moment sous réserve de respecter les délais de commande.



## Quelques informations....

- Une antenne SFR a été installée en bordure de voie rapide sur un terrain appartenant à la mairie, derrière le stade. Le loyer annuel s'élève à 4000 € par an au bénéfice de la commune.
- Les travaux de la nouvelle station d'épuration devraient débuter fin 2025. Le terrain a été acheté par le SMDEA entre l'antenne Orange, route de Mirepoix et le chemin de Trigueboire.
- Un cabinet d'expertise a été contacté avant la démolition de la maison située au 1, rue de Mounic.
- Sur le plan financier, nous allons être impactés par les répercussions du vote du budget de l'État, sans en connaître précisément la somme. L'impact sur la communauté d'agglomération avoisine les 466 000 € et oblige à revoir à la baisse certaines dépenses.

## Voeux aux Verniollais et Verniollaises

Les traditionnels voeux à la commune présentés par Mme le Maire se sont déroulés le Vendredi 17 Janvier à la salle culturelle et ont rassemblé un bel auditoire. Cela a permis de faire un bilan de 2024 et présenter les projets de 2025.



## Jeux pour enfants au parc Place Adelin Moulis

Les travaux prévus en 2024 ont été retardés pour des raisons d'approvisionnement.

Ils ont démarré début janvier et sont terminés, pour le plus grand bonheur des petits, semble-t-il !

Un portique balançoire, une araignée à grimper et 2 balancelles à ressorts ont été installés sur des socles conformes à la réglementation en vigueur. Ils viennent s'ajouter au toboggan déjà existant.

Il est rappelé aux accompagnants que tous ces éléments sont utilisables par les enfants, sous la surveillance des adultes.



## Aménagement et travaux de voirie

Les prochains travaux de voirie (goudronnage) concerneront :

- la rue des noisetiers
- la rue du pont de la mule
- l'allée des ateliers (depuis la place Adelin Moulis)
- une partie de points à temps.

**Le montant du devis est de 64 600€.**

Les fossés du chemin du Moulin seront faits par les ouvriers de la mairie en ce début d'année.

Prévision des travaux pour 2026 (programme 2025-2026) concernant :

- le début de la rue du Mied des vignes en partant de la route de Pamiers
- le chemin du Rieu.
- point à temps

**Total des devis 72 500 €**

## Aménagement de sécurité

Création d'un trottoir rue du Couserans en partant de la rue de la Clotte et en revenant vers le village. Une autre étude concerne la circulation rue de Mounic.

## Aménagement d'un espace de convivialité



A l'entrée du petit jardin, en face de la salle culturelle se trouve une petite maison construite en galets à laquelle nous avons voulu conserver son aspect typique. Le toit a été refait entièrement en 2022 par un compagnon charpentier du village pour mettre la bâtisse hors d'eau et en attendant de pouvoir financièrement entreprendre une rénovation plus conséquente.

La CCI a fait une étude de projet quand à la destination opportune de ce bâti et une enquête a été faite dans le village à ce sujet.

Il en résulte un projet de bar, possiblement vente de produits locaux et d'un espace de convivialité.

Pour des raisons de coût financiers, les travaux ont été retardés. Le coût global des travaux était estimé à 250 000 €, mais après quelques modifications et la prise en compte par la commune de certains travaux nous arrivons à 192 000 € TTC ( 160 000€ HT) Les travaux ont débuté début février.

*Ci joint une projection du bâtiment communal réhabilité en espace de convivialité.*



## Accueil de Jour



Une parcelle a été vendue par la municipalité à la maison de retraite de Verniolle pour y construire un bâtiment d'«accueil de jour». Vous avez pu constater que les travaux ont déjà commencé.

Le projet, porté par l'EHPAD Le Château, s'adresse à des personnes présentant essentiellement des troubles d'ordre cognitifs. Des aides soignant(e)s et/ou animateurs-trices proposeront des exercices visant au maximum au maintien de l'autonomie : entretien ou restauration de la mémoire, moments de partage et d'échange dans une ambiance apaisée et conviviale.

Ces journées permettent également aux aidants de profiter de moments de répit, dans leur rôle contraignant et difficile.

## Haies ariégeoises



La Commune de Verniolle a planté 200 mètres de haies sur les terrains communaux autour des écoles et des terrains de tennis. Cette plantation se fait avec l'association "Haies ariégeoises".

Cette association, opérateur technique de l'arbre et de la haie en Ariège est soutenue financièrement par la Région Occitanie et le département de l'Ariège pour œuvrer et promouvoir de nouveaux linéaires sur le département.

Auparavant ces plantations n'étaient possibles que sur des terrains agricoles, aujourd'hui tout le monde peut profiter des conseils techniques et des prix proposés par cette association.

Contact : 06.10.07.79.55



## SYMAR

Le SYMAR communique :



En 2022, des réunions d'échanges au sujet de la gestion des cours d'eau ont eu lieu entre les propriétaires riverains, la commune de Verniolle et le Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège (SYMARVA). Lors de ces rencontres, le syndicat a rappelé l'intérêt des zones forestières en bord de cours d'eau pour réduire les aléas inondation, améliorer le fonctionnement des rivières et préserver la ressource en eau.

Suite à ces discussions, des propriétaires de plusieurs parcelles agricoles cultivées en zones inondables ont souhaité réaliser des plantations d'arbres. Ces nouvelles zones boisées serviront de zone tampon lors d'évènements climatiques et de zone refuge pour la faune sauvage.

Ces boisements à multi-usage sont le fruit d'un partenariat entre la commune de Verniolle, les propriétaires des parcelles, le SYMARVA et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF).

La réalisation des plantations, financée par les propriétaires et le CNPFF, a commencé en 2024 et se poursuivra en 2025. A terme, les propriétaires pourront valoriser certains arbres plantés en bois énergie. "



**La galage à l'entrée du village** ( photo de gauche)

Le SYMAR restaure des zones d'expansion en cas de crues afin de réduire le risque inondation pour le village. Les plantations favoriseront l'infiltration.

**Plantations** : (Photo de droite)

Les enfants de l'école primaire ont participé à la plantation de haies le long de la galage.



## SMECTOM

### Carte d'accès aux déchèteries

Depuis le 1er janvier 2025, l'accès à la déchèterie du SMECTOM est réservé aux usager·es de son territoire à compétence collective (celles et ceux dont les déchets sont collectés par le SMECTOM). Sur présentation de la carte, les dépôts en déchèterie seront permis et resteront gratuits pour les particuliers\*.

*\*Attention : les dépôts resteront gratuits à l'exception des déchets verts qui seront limités à 18 passages par an. Au-delà, les particuliers seront facturés selon la grille tarifaire annuelle appliquée aux professionnels.*

### **Vous possédez un conteneur privé ? Rien ne change**

- Bac emballages (bac jaune) : mardi semaine paire
- Bac à ordures ménagères (bac gris) : tous les mercredis / La facturation est faite en fonction du nombre de levée de ce bac.

### **Vous déposez vos ordures dans un conteneur collectif ?**

Depuis, le 1er Janvier, n'oubliez pas votre carte d'accès lorsque vous allez jeter vos sacs poubelle. En effet, badger sera indispensable pour pouvoir ouvrir le conteneur. Chaque dépôt de sac sera ajouté au calcul de sa part variable de sa taxe déchets TEOMi. Le SMECTOM rappelle que les sacs déposés dans les conteneurs collectifs dédiés aux ordures ménagères doivent être de **60 litres maximum** ! Faites donc attention lorsque vous achetez des sacs poubelle.



**INUTILE D'ACTIVER VOTRE CARTE**  
**Il est inutile d'activer votre carte. Dès réception, vous pouvez immédiatement l'utiliser pour aller en déchèterie ou pour déposer un sac à ordures ménagères dans une borne collective.**

## L'Association "Les Amis des Arts"

L'association les « Amis des Arts » poursuit ses actions de valorisation du patrimoine local . Dès à présent , nous invitons les promeneurs à découvrir le circuit pédestre des « Croix de Verniolle et autres curiosités » , projet que nous construisons depuis deux ans . Le circuit peut-être consulté sur le site de l'association ( <http://amisdesarts.fr/>) . Sur ce site , les intéressés peuvent trouver un plan du circuit et quelques repères sur les 14 croix ou curiosités jalonnant le parcours . Les bénévoles de la Fédération française de Randonnée sont venus baliser cet itinéraire qui est répertorié sur leur site . Des plaques avec QRcodes permettant d'avoir plus d'informations devraient être prochainement positionnées sur chaque monument .

Une promenade facile pour découvrir le village .

Au printemps prochain , l'association souhaite réaliser une exposition sur le thème de « l'arbre dans tous ses états » le samedi 17 mai de 10h à 12h et de 14h à 16h à l'EHPAD « Le Château » à Verniolle

Pour cette exposition, un appel est lancé auprès de tous les artistes en « AR –bre » pour présenter leurs œuvres autour de cette thématique . Les réalisations peuvent être des dessins, tableaux, maquettes objets ...en bois , papier , plastique , tissus ...La seule contrainte : que les œuvres ne fassent pas plus de 50cm sur 50cm pour pouvoir accueillir le maximum de réalisations et ainsi constituer une forêt originale et extraordinaire .

Les Amis des Arts comptent sur l'imagination de tous pour réussir cette plantation éphémère et joyeuse.

La Présidente : Martine Chinaud 0682289310

# Panneau Pocket

 **TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET**  
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

**BONNE UTILISATION !**

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)  
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".  
© PanneauPocket

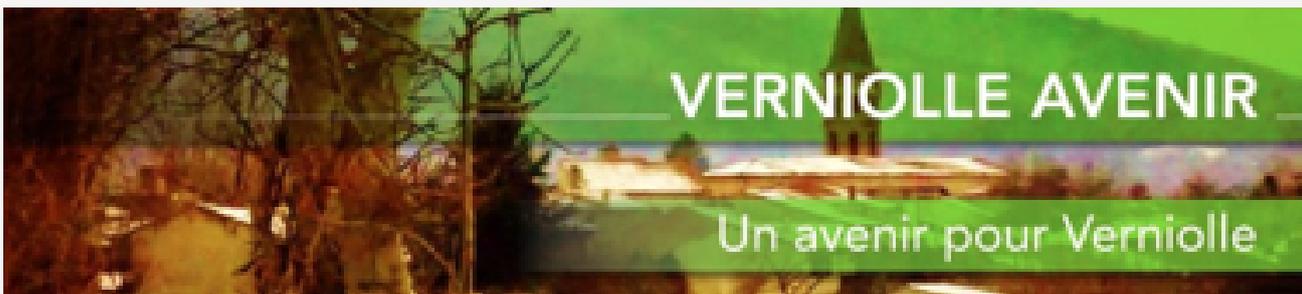


Une fois la commune de Verniolle choisie, elle se positionnera alors dans la liste des favoris et une notification sera envoyée automatiquement à chaque nouvelle publication de la Mairie. Grâce à un signal visuel et/ou sonore, les administrés sont prévenus de chaque nouvel événement en temps réel.

Encore plus simple,  
scannez pour  
télécharger l'appli !



## La parole est à l'opposition :



Chers habitants de Verniolle,

En ce début d'année, c'est avec une grande joie que nous vous adressons nos vœux les plus sincères, Que cette année vous apporte, santé, sérénité ainsi que de beaux moments pour chacun d'entre vous!

L'année écoulée a été marquée par des efforts collectifs et de belles réussites telles que la construction du «Club House», Le club de tennis Verniollais occupe les nouveaux locaux depuis peu , les adhérents peuvent ainsi se changer dans de bonnes conditions et se détendre; car comme le dit l'expression et à juste titre «après l'effort, le réconfort» Et c'est avec une volonté de partage que ce «tiers lieu» pourra être également occupé par d'autres associations,

Nous souhaitons également que cet équipement ouvre la voie à la restructuration de certains locaux non conformes et peu adaptés à nos concitoyens et dont nos associations ont grand besoin et elles le méritent toutes!

Le contrat bourg centre, signé sous l'ancienne mandature, a permis d'insuffler à notre village un nouvel environnement et notamment, comme l'a rappelé Madame le Maire de Verniolle la concrétisation du parc photovoltaïque ancienne décharge pour 2025,

Bien conscient que tout ne pourra pas être réalisé en même temps; c'est avec un programme de concertation, de cohérence et de réflexion que ces nouvelles opportunités et défis nous attendent!

Merci à chacun d'entre vous pour votre implication et votre confiance

Numen, Nathalie, Cédric et Emmanuelle



# Changement de propriétaire au village



## TABAC PRESSE EPICERIE DE VERNIOLLE



Changement de propriétaire à l'épicerie de Verniolle : Jeanne et Anthony ont décidé de poursuivre leur vie professionnelle avec de nouvelles orientations, La mère et son fils cèdent la place à un père et sa fille. « Chez Jeanne » devient « Tabac Presse Epicerie de Verniolle ». Cédric Guerder, le père, n'est pas un inconnu pour de nombreux Verniollais et ne découvre pas le commerce, secteur dans lequel il a toujours travaillé, en particulier comme salarié dans une épicerie critourienne.

Depuis des années, sa fille Alison le pousse à reprendre un petit magasin de village. Après quelques tentatives qui n'ont pas abouti, il s'était fait une raison jusqu'au jour où il a découvert que « l'épicerie tabac » de Verniolle était à vendre. Le type de commerce, le lieu correspondaient à ses attentes alors il a foncé. Il remercie sa compagne d'avoir pris en charge certains aspects administratifs.

Alison, qui travaillait dans la grande distribution l'a vite rejoint et il espère qu'elle prendra la relève, dans une quinzaine d'années, à l'heure de sa retraite.

Pour le moment il prend ses marques, contacte ses collègues commerçants verniollais, écoute les attentes de la clientèle et souhaite, comme ses prédécesseurs, faire évoluer le magasin et adapter l'offre de service aux attentes des Verniollais.

Source : La Dépêche du Midi/ V.R

Une épicerie de village joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne de ses habitants. Au-delà de son rôle commercial, elle incarne un lieu de rencontre et de convivialité, un point de contact vital. Les habitants échangent des nouvelles, partagent des moments de vie et, parfois, se soutiennent les uns les autres.

L'importance de l'épicerie de village réside également dans sa capacité à maintenir une certaine proximité avec les producteurs locaux., en offrant des produits régionaux, frais et de qualité.

L'épicerie de village remplit également une mission de service public en étant un accès pratique aux biens essentiels pour les personnes âgées, celles n'ayant pas de moyen de transport,. Elle sert de dépôts de pain ou encore de point de retrait pour des colis, rendant ainsi des services variés tout en restant accessible à tous. Elle permet de maintenir une dynamique locale, de conserver une identité propre au village et d'offrir un cadre de vie plus agréable et solidaire.

### Les horaires

**Du Lundi au Vendredi de 7h à 12h30 et de 15h à 19h / Samedi 8h-12h30-15h30-19h**

**Dimanche et Férié : 8h-12h**



6 Place de l'Eglise, 09340 VERNIOLLE

Tel : 05.61.68.02.59

Suivez l'actualité de l'épicerie sur :

· Facebook : Tabac Presse Epicerie Verniolle / Instagram : tabac\_presse\_epicerie\_09